

Ministère du Commerce
3^{ème} Projet de Développement des Exportations (PDE3)
Centre de Promotion des Exportations
Fonds d'Appui à la Compétitivité et au Développement des Exportations (Tasdir⁺)
□ □ □ □ □

TERMES DE REFERENCE

Sélection et l'emploi d'un consultant spécialiste en passation de marchés

(Le genre masculin est utilisé à titre générique à seule fin d'alléger le texte et désigne le genre autant féminin que masculin)

1. Contexte de la mission

Le Gouvernement de la République Tunisienne et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le développement (BIRD) ont procédé en date du 19 Août 2014 à la signature d'un accord de prêt relatif au troisième projet de développement des exportations (PDE3) qui a pour objectif de contribuer à l'accroissement et la diversification des exportations par les entreprises soutenues.

Dans ce cadre, il sera confié au Centre de Promotion des Exportations (CEPEX) la gestion du Fonds d'Appui à la Compétitivité et au Développement des Exportations (baptisé TASDIR⁺) qui apportera son appui aux entreprises ciblées par une gamme diversifiée de prestations de services financiers et non financiers.

La gestion de ce projet sera assurée par une unité technique de gestion ayant à sa tête un Directeur Coordinateur qui sera assisté par une équipe d'experts.

2. Objectif du projet

L'objectif du Fonds d'Appui à la Compétitivité et au Développement des Exportations (TASDIR⁺) est de contribuer à l'accroissement et la diversification des exportations tunisiennes moyennant :

- Le renforcement des capacités d'accès des entreprises tunisiennes aux marchés extérieurs ;
- Le soutien des associations professionnelles et les groupements d'entreprises dans leurs démarches à l'international, et dans leurs efforts à aider les entreprises tunisiennes à exporter des produits à plus haute valeur ajoutée;
- La diversification des exportations pour inclure de nouveaux biens et services à haute valeur ajoutée et augmenter le contenu technologique dans les exportations totales du pays;
- La diversification des marchés en focalisant sur les marchés non traditionnels offrant un fort potentiel à l'exportation et des conditions d'accès favorables tels que le Maghreb, l'Afrique sub-saharienne, l'Europe de l'est et l'Amérique du nord ;
- La contribution aux objectifs économiques du gouvernement (création de valeur ajoutée, création d'emplois qualifiés, développement des régions, etc.).

3. Etendue et secteurs couverts par le FACDE

Le projet focalisera sur les activités à haute valeur ajoutée dans plusieurs secteurs dont notamment (secteurs à titre indicatif): les industries électroniques, automobiles, aéronautiques,

pharmaceutiques ; les services de santé, d'éducation, d'offshoring, et IT ; mais aussi les créneaux à haute valeur ajoutée dans le tourisme (tel que le tourisme médical) et l'habillement.

4. Les activités couvertes par le Fonds

Le FACDE couvre les différentes phases de développement à l'international de l'entreprise tout en mettant l'accent sur les points suivants :

- La planification du développement des exportations ;
- Les accréditations spéciales exigées par les marchés cibles pour l'exportation des biens et de services à haut contenu technologique ;
- L'adaptation des produits et services aux spécificités des marchés cibles (certification, développement et marketing de nouveaux produits, ...) ;
- Le développement de programmes promotionnels (outils de promotion, participation à des manifestations promotionnelles, campagnes de communication, ...) ;
- L'organisation de missions d'études et de prospection ;
- Le développement de partenariat d'affaires (invitation d'acheteurs, rencontres B to B, ...) ;
- L'implantation commerciale sur les marchés étrangers (filiales, succursales,...);
- L'emploi et le renforcement des ressources humaines en particulier les nouveaux diplômés en les impliquant dans le processus d'exportation.

5. Durée du projet

Le projet couvrira la période 2016-2020.

6. Durée de la mission et incompatibilité avec certaines fonctions

La durée du contrat du spécialiste en passation de marchés est de deux (02) ans. Cependant, il sera évalué chaque année et la reconduction de son contrat sera subordonnée à une évaluation des performances jugées acceptables par la tutelle du projet en accord avec la Banque Mondiale.

Afin d'éviter les situations de conflit d'intérêt qui pourraient ne pas lui permettre de donner un avis objectif dans le seul intérêt du client, le Spécialiste en passation de marchés :

- N'est pas membre de la commission d'évaluation, ni de la commission des marchés auxquelles il/elle apporte un conseil utile pour le respect des règles ; il/elle pourrait cependant assurer le secrétariat de la commission des marchés.
- Ne devra pas participer aux opérations d'exécution du marché notamment (i) les réceptions de qualité ou de quantité et (ii) les questions de paiement.

7. Mission du spécialiste en passation de marchés

Le spécialiste en passation de marchés travaillera au sein de l'Unité de Gestion de Projet (UGP) de TASDIR⁺ à plein temps suivant l'horaire administratif prévu par la réglementation en vigueur. Il travaillera sous la supervision du Directeur Coordonnateur du projet et sera appelé à apporter toute son expertise pour la bonne réalisation des objectifs du projet.

L'expert de la passation de marchés assurera, sur la base du manuel des procédures et du plan de passation de marchés, la qualité des dossiers de marchés. Il aura les principales missions/activités suivantes:

- Veiller à ce que les décisions de passation de Marchés respectent les accords convenus.
- Appuyer la résolution de tout problème de passation de Marchés qui pourrait survenir.
- Aider au traitement des réclamations reçues des soumissionnaires afin de s'assurer que les réponses appropriées ont été données et que la réclamation a été close à la satisfaction de la Banque Mondiale.
- Assurer le suivi des dossiers de Marchés pour éviter tout retard dans le processus d'attribution et d'exécution de Marchés au regard du plan de passation de marchés.
- Coordonner avec le spécialiste en passation de marché au niveau de l'Unité de Coordination et de Suivi du Projet (UCSP du PDE3), les tâches liées au recrutement des consultants, à l'acquisition des fournitures et équipements, etc.
- Mettre en application les mesures prévues dans le plan d'action issu des aides mémoires convenues après les missions de supervision et/ou les revues à posteriori de la passation des marchés.
- Assurer le respect des délais de passation des marchés sur la base du plan établi et approuvé.
- S'assurer de la qualité des dossiers de marchés (DAO ou DP) et les rapports d'évaluation des offres et en particulier s'assurer (i) que les spécifications techniques pour les marchés de fournitures et les termes de référence (TDR) pour les services de consultants ne comportent pas de disposition discriminatoire pouvant favoriser un soumissionnaire ou une marque/technologie et (ii) la justesse des propositions d'attribution des marchés au regard des directives et des stipulations des dossiers de consultation.
- Assurer la revue et la validation de toutes les correspondances et tous les documents liés à la passation de marchés pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences du requérant.
- Garantir que les paiements aux prestataires de services sont effectués à temps et en conformité avec les dispositions de marchés signés ainsi que de leurs avenants.

▪ **Élaboration et suivi du plan de passation des marchés (PPM)**

- Elaborer le plan de passation des marchés qui en découle.
- Communiquer aux collègues chargés de la gestion financière et des décaissements, les dates critiques de signature des marchés importants.
- S'assurer que les mesures idoines sont prises ou seront prises pour que les marchés soient signés dans les délais requis.
- Identifier les sources de retard dans le processus de passation et d'exécution des marchés et proposer des solutions de rectification.
- Mettre en place un mécanisme de suivi permettant de détecter et régler les retards et les problèmes qui pourraient survenir (le dit mécanisme devrait permettre à toute l'équipe du projet d'être informée en début de chaque semaine sur les activités clés de passation et de signature des marchés et l'état de leur mise en exécution en fin de semaine).
- Assurer un service de conseil et d'assistance technique en matière de passation des marchés aux entreprises qui auront accès au Fonds, et ce, pour s'assurer que les pratiques commerciales suivies sont conformes au Manuel de procédures du projet qui a été jugé acceptable par la Banque.

▪ **Choix des consultants :**

- La rédaction des Demandes de manifestation d'Intérêt pour les services de consultant et le suivi de leur publication dans la presse nationale et/ou Internationale, si nécessaire.

- La constitution des dossiers de Demande de propositions techniques et financières et de la liste restreinte des consultants.
- L'élaboration et la notification des lettres d'invitation à adresser aux consultants figurant sur les listes restreintes après avis de non objection de la banque mondiale (si requise).
- Donner conseil au coordinateur du projet avant qu'il assiste à la commission d'attribution des marchés.
- L'établissement des contrats entre le Projet et les consultants choisis après avis de non objection de la banque mondiale (si requise).

▪ **Choix des fournisseurs de biens, équipements et services (autres que services de consultants):**

- La préparation des dossiers d'appels d'offres sur la base des spécifications techniques préparées par les unités opérationnelles du Projet et validées par l'UGP.
- La participation à titre de conseiller à l'ouverture/évaluation des offres, et à l'attribution des marchés en relation ;
- La tenue des procès-verbaux d'ouverture et des rapports d'évaluation des offres ;
- L'élaboration des procès-verbaux d'attribution des marchés ;
- L'établissement des marchés entre le Projet et les fournisseurs adjudicataires choisis après appels d'offres et avis de non objection de la banque mondiale (si requise).

▪ **Rôle de conseil au directeur coordinateur et à tous les membres de l'équipe**

Le spécialiste de la passation de marchés apportera un conseil utile à tous les membres de l'équipe dont en particulier le directeur coordinateur du projet dans :

- La phase d'ouverture des plis, d'évaluation des offres et de proposition d'attribution du marché.
- L'assistance à la réponse aux demandes de clarification des soumissionnaires.
- La réponse aux commentaires de la Banque Mondiale.
- Les propositions de solution alternative lorsqu'un problème de passation des marchés ne peut être résolu à l'interne.
- L'examen de toute correspondance arrivée ou départ concernant la passation des marchés afin de s'assurer que le courrier a reçu le traitement adéquat dans le parfait respect des règles en vigueur.
- L'initiation ou la validation des réponses à adresser suite aux réclamations éventuelles des soumissionnaires afin de s'assurer que la réponse est conforme aux dispositions des textes et qu'elle répond aux questions soulevées par le plaignant.
- L'interprétation des clauses du contrat en cas de différend pendant l'exécution du contrat.
- La justesse des arguments avancés pour passer un marché de gré à gré ou signer un avenant au marché lorsqu'en particulier le dit avenant est à incidence financière.
- Exécuter toutes autres tâches qui seront demandées par le Directeur Coordinateur du Projet.

▪ **Classement et archivage:**

- Mettre en place un système de classement de l'ensemble des dossiers de marchés y compris les pièces justificatives de paiement et les procès-verbaux.
- Respecter des normes d'archivage et de sécurité, physique et informatique, quant à la sauvegarde de l'ensemble des dossiers de marchés.

8. Profil et qualités professionnelles

a) Etudes :

Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac + 5 minimum)

b) Expérience professionnelle :

- Avoir une expérience minimale de 5 ans dans le domaine de gestion des marchés (Appel d'offre, Consultation, rédaction des TdRs...)
- Avoir une expérience minimale de 2 ans en passation de marchés selon les procédures de la Banque Mondiale (les directives pour la sélection et l'emploi de consultants et les directives pour les marchés de fournitures, de travaux et de services) ou des institutions équivalentes.
- Des cours spécialisés pertinents en passation de marchés constituent un avantage important.
- L'expérience dans la gestion de projets financés par la Banque Mondiale, l'UE ou par d'autres organismes donateurs internationaux constitue un avantage.
- La maîtrise des procédures tunisiennes de passation des marchés constitue un avantage.

c) Autres compétences requises :

- Fortes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction.
- Faire preuve d'esprit de discernement et d'initiative.
- Compétences relationnelles et facilité de communication orale et écrite.
- Capacité de travailler de manière autonome et en équipe.
- Intégrité, rigueur, réactivité, discrétion et capacité d'adaptation.
- Orientation/résultats - Orientation/clients.
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels courants de la suite MS Office (Word, Excel, Access, PowerPoint, Outlook).
- Une bonne maîtrise écrite et orale du Français et de l'arabe. La connaissance de l'anglais est un atout.

9. Méthode et critères de sélection

9.1. Méthode de sélection :

La sélection des candidatures suivra la méthode de sélection des Consultants Individuels des directives de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID (janvier 2011, révision juillet 2014).

La commission d'évaluation établira une liste des candidat(e)s ayant répondu à l'avis de manifestation d'intérêt en fonction de leur qualification eu égard à la nature de la mission et invitera le(a) mieux qualifié(e) à négocier le contrat.

Les fonctionnaires et autres agents de l'administration publique peuvent soumettre une candidature mais ne pourront être recrutés en tant que fonctionnaire sous contrat financé par la Banque Mondiale. Au cas où un agent serait sélectionné, une autorisation de mise à disposition devra être impérativement donnée par son administration d'origine ou devra démissionner de la fonction publique pour pouvoir bénéficier du salaire de l'UGP.

9.2. Critères d'évaluation :

La sélection sera faite sur la base des critères suivants notés sur 100 :

- Qualité des études supérieures (30% de la note).
- Qualité de l'expérience professionnelle (70% de la note)

10. Procédure d'application

Les personnes intéressées par cette mission doivent transmettre ou déposer au bureau d'ordre de TASDIR+ un dossier de candidature permettant de vérifier la qualité de leur formation et de leur expérience professionnelle. Elles sont priées de composer leurs dossiers en fonction des critères d'évaluation décrits ci-dessus afin de faciliter l'évaluation des candidatures.

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

1. Une lettre de motivation signée (ne dépassant pas 2 pages).
2. Un curriculum vitae détaillé avec photo récente (ce CV doit comporter la date de début et de fin de chaque expérience professionnelle).
3. Une copie des diplômes universitaires.
4. Une copie des attestations ainsi que tout autre document attestant la qualification pour la mission.

Le recrutement suit un processus de sélection très compétitif. La commission d'évaluation établira une liste de tous les candidats ayant répondu à l'avis de manifestation d'intérêt en fonction de leurs qualifications au regard de la mission. Seuls les candidats qui ont été shortlistés seront invités à se faire connaître lors d'un entretien professionnel, ainsi qu'à fournir des informations sur leur expérience et leurs compétences en rapport avec la nature de la mission. ■